

Responsabilité Sociétale d'Entreprise

Nos engagements
2022 - 2023



“

Ce qui différencie le Groupe Ténor c'est l'ambition, le fait de toujours vouloir nous améliorer, grandir tous les jours et faire grandir nos talents. Le tout avec un véritable regard sociétal.

Nizar ALACHBILI
Président
du Groupe Ténor



SOMMAIRE

Introduction

3

Notre ADN

4

Nos engagements

5

La semaine de 4 jours

6

Charte télétravail

7

Signataire manifeste Planet Tech'Care

8

Signataire charte égalité femmes/hommes

9

INTRODUCTION

Cette présente charte décrit les engagements du Groupe Ténor en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE). La mise en place et le respect de ces engagements s'inscrit dans une démarche volontaire et durable.

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est une priorité pour le Groupe Ténor et s'inscrit dans notre ADN d'entreprise engagée. Qu'il s'agisse d'enjeux sociaux, environnementaux ou éthiques, le Groupe met tout en oeuvre pour créer un environnement de travail bénéfique pour ses collaborateurs, ses clients, l'ensemble de ses parties prenantes et la société en général. Pour cela, nous mettons en place des actions concrètes et porteuses de sens.



« Notre démarche RSE est une réflexion sur l'entreprise élargie de ses relations avec la société et comprend également un volet environnemental.

Notre engagement est notre performance sociale, motiver et donner du sens au travail à nos collaborateurs.

Trouver, développer, valoriser et garder nos talents au cœur de notre stratégie.»

Christophe NUSS
Responsable des RH et des Talents
au sein du Groupe Ténor

NOTRE ADN

AUDACE

Notre signature : l'audace

Nous n'hésitons pas à oser, créer et prendre des risques. De ce fait, nous connaissons un développement important depuis ces 6 dernières années et nous sommes les premiers de notre secteur à mettre en place la semaine des 4 jours pour le confort de nos collaborateurs.

ENGAGEMENT

Un engagement fort

S'engager dans des actions concrètes et tenir nos promesses est primordial.

Nous nous engageons pour le bien-être de nos collaborateurs avec la semaine de 4 jours et une charte télétravail. Nous sommes également engagé dans la réduction de l'impact du numérique sur l'environnement avec la signature du manifeste Planet Tech Care.

RÉSILIENCE

Faire preuve de résilience

Pragmatiques et réalistes, nous travaillons de manière agile afin d'être en capacité de pouvoir rebondir lorsque cela est nécessaire. Nous savons nous adapter à diverses situations, être flexibles et nous remettre en question pour avancer et prospérer.

NOS ENGAGEMENTS

Sociaux

- Le confort au travail avec la **semaine de 4 jours**
- Une **charte télétravail**
- Une **mobilité géographique** possible



Sociétaux

- Signataire charte **égalité femmes/hommes**
- **Référent harcèlement**
- **Référent handicap**



**LA RSE CHEZ
GROUPE TÉNOR**

Environnementaux

- Signataire du **manifeste Planet Tech'Care**
- **Limitation des déplacements** professionnels en voiture

LA SEMAINE DE 4 JOURS

Premier de notre secteur à mettre en place la semaine des 4 jours, nous sommes persuadés que ce système est bénéfique pour nos collaborateurs, l'environnement et notre entreprise.

La semaine de 4 jours chez Groupe Ténor, c'est travailler 32h payés 35h, ce qui permet un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle de nos collaborateurs. Nous offrons la journée du vendredi à nos collaborateurs afin qu'ils puissent bénéficier d'un week-end de 3 jours chaque semaine et ainsi davantage profiter de leur vie privée.

Avec la mise en place de la semaine de 4 jours, nous rééquilibrions l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de notre entreprise. En effet, une majorité de femmes étaient en demande d'un temps partiel au sein du Groupe Ténor. La semaine de 4 jours permet à chaque collaborateurs de l'entreprise, qu'il soit un homme ou une femme, de bénéficier d'un temps partiel mais payé à plein temps.



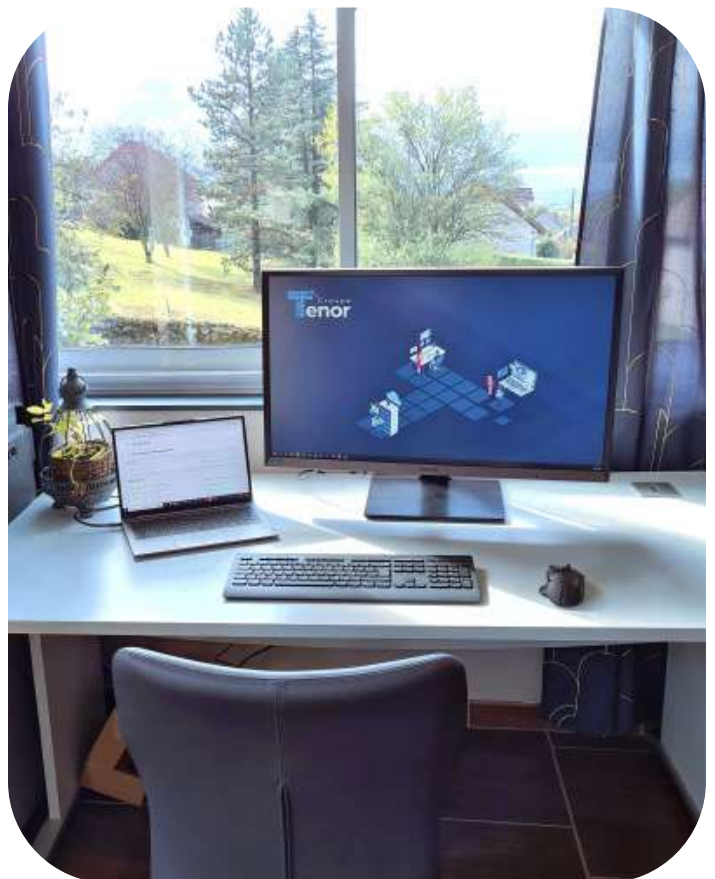
La semaine de 4 jours au sein du Groupe Ténor permet également une limitation des déplacements professionnels. En effet, le vendredi nos collaborateurs n'ont pas à se déplacer dans les agences du Groupe ou chez nos clients.

Enfin, depuis sa mise en place en janvier 2022, nous avons constaté une augmentation de notre productivité ainsi qu'une nette amélioration du climat social au sein de l'entreprise.

CHARTE TÉLÉTRAVAIL

Pour contribuer au confort de nos collaborateurs, à un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle, ainsi que pour limiter nos déplacements, nous avons instauré une charte télétravail. Cette dernière offre à l'ensemble de nos collaborateurs **une journée minimum de télétravail par semaine**, en plus de la semaine des 4 jours. Cette charte télétravail s'adapte à tous les profils de l'entreprise et le choix des journées en télétravail sont à la demande et à la validation du manager.

Nous nous sommes organisés en conséquence pour favoriser le télétravail et le travail collaboratif avec tous les outils et le matériel nécessaires au travail à distance. Nos managers sont également formés et habitués au management à distance, permettant à nos collaborateurs en télétravail de conserver des points réguliers et une attention de leur responsable même en télétravail.



SIGNATAIRE MANIFESTE PLANET TECH'CARE

Nous nous engageons en faveur d'un numérique responsable avec la signature du manifeste Planet Tech'Care.

Comme pour la plupart des secteurs, les activités des métiers du numérique entraînent des répercussions sur leur environnement et sur le climat. A lui seul, le secteur est responsable d'environ 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, ce de manière croissante.

Le Groupe Ténor est conscient d'avoir sa part de responsabilités, aussi avons-nous décidé de ne pas nous voiler la face, et d'aller de l'avant.

Conscients que c'est l'ensemble du secteur du numérique qui doit évoluer, nous avons décidé de nous engager en cohérence avec de nombreux autres acteurs de notre secteur, via la signature du manifeste Planet Tech'Care.

Planet Tech'Care est une plateforme qui met en relation des signataires souhaitant se mobiliser pour un numérique innovant et engagé pour l'environnement, avec un réseau de partenaires, experts du numérique et de l'environnement.

Nous avons à cœur que la signature de ce manifeste se traduise par des actions et des effets concrets au sein de notre entreprise et de notre environnement. Aussi nous avons entamé des actions en vue de réduire notre impact environnemental.

Pour cela, nous avons nommé un ambassadeur interne au Groupe Ténor, avec pour missions de piloter et de promouvoir un plan d'actions. Pour cela notre ambassadeur a été formé par la fresque du climat et la fresque du numérique afin de former à son tour nos collaborateurs en interne et ainsi les sensibiliser et les mobiliser à la bonne mise en place de notre plan d'actions.



SIGNATAIRE CHARTE ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

L'égalité femmes/hommes est une priorité au sein du Groupe Ténor, c'est pourquoi nous sommes signataires de ce manifeste.

Le milieu de la transformation numérique est encore très masculin, mais pour nous, seules comptent les compétences et les talents. Pour nous l'égalité des salaires, des postes, des responsabilités et des conditions de travail sont les mêmes pour tou(te)s.

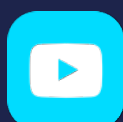
Cette présente charte a été portée à la connaissance de l'ensemble des collaborateurs du Groupe Ténor afin de leur communiquer nos engagements et pour obtenir leur adhésion. Les différentes actions menées par le Groupe Ténor citées dans ce document font l'objet de communications et d'actions de sensibilisation interne.



Vous souhaitez rejoindre
notre entreprise **engagée**?

POSTULER

Retrouvez toute l'actualité du Groupe Ténor
sur les réseaux sociaux





**Ensemble, pour réussir
votre transformation numérique**

Siège : 49, BD JACQUARD 62100 CALAIS

09 72 10 10 90

contact@groupetenor.com

www.groupetenor.com